

D'où viennent les jeunes professeurs ?

Le 8 juillet 2013, la loi de la refondation de l'école confie la formation des enseignants des premier et second degrés aux universités *via* les écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE), qui remplacent alors les IUFM. Lors de la première année à l'ESPE, les étudiants suivent la première année du master MEEF qui prépare au métier d'enseignant, ainsi qu'aux épreuves du CAPES (second degré) ou du CRPE (premier degré).

Les lauréats du CAPES sont invités, l'année suivante, à poursuivre en deuxième année de master : stage pratique en responsabilité dans une classe et cours à l'ESPE aussi bien disciplinaires que transversaux (psychologie, développement de l'enfant, philosophie, langues vivantes...). La formation comprend également la rédaction d'un mémoire dit « de recherche » sur une question liée à l'enseignement. Cette deuxième année de master est également suivie par tous les lauréats de l'agrégation, ainsi que par toutes les personnes en reconversion, déjà titulaires d'un master autre qu'un master MEEF.

Les lauréats du CRPE poursuivent également en deuxième année de master : chaque semaine, deux jours et demi en responsabilité dans une école et deux jours en ESPE (didactique, pédagogie, langue vivante). Les titulaires d'un master autre que MEEF qui souhaitent devenir professeurs des écoles suivent aussi la formation de cette deuxième année en ESPE. Ils ne bénéficient alors que de très peu d'heures pour apprendre à enseigner les mathématiques.

La formation mathématique du professeur des écoles

Le résultat des enquêtes TIMSS, dévoilé en décembre 2016, a servi d'électrochoc en mettant en avant les mauvais résultats des écoliers français de CM1. Une des causes identifiées est le peu de culture et de goût des professeurs des écoles pour les matières scientifiques, et en particulier pour les mathématiques, même s'ils doivent les enseigner (une autre cause est la mauvaise image des maths dans la population en général). L'écrit du CRPE se passe sur deux matières (Maths et Français) dont on fait la moyenne, une note inférieure à 5 dans l'une des matières étant éliminatoire. La grande majorité des candidats provient des filières littéraires et réussit le concours en assurant une note minimale en maths. Rappelons qu'une petite partie de l'épreuve de maths du CRPE est consacrée à la didactique de la discipline (avec, par exemple, des analyses de copies d'élèves) et que le niveau disciplinaire requis pour ce concours est celui de la classe de seconde.

Or la plupart des professeurs des écoles ont vécu, dans leur scolarité, une mauvaise expérience mathématique. Les maths ayant ensuite rapidement disparu de leur paysage d'étudiant ou d'élève (s'ils ont suivi une filière littéraire), ils n'ont plus eu l'occasion d'y revenir avec la maturité nécessaire pour dépasser les blocages. Dès lors, comment s'étonner qu'ils n'aient ni le goût, ni le recul pour transmettre la joie de pratiquer les mathématiques ?

Maisons pour la science : un espoir

Le réseau *Maisons pour la science* est né en 2012. Il est coordonné par la fondation *La main à la pâte* et compte neuf « maisons » réparties sur le territoire (elles sont hébergées par des universités). L'objectif est la mise en place de formations continues, de la maternelle à la troisième, destinées à faire évoluer les pratiques de l'enseignement des sciences – y compris les mathématiques –, ce qui représente un fort enjeu chez les professeurs des écoles.

Pour cette année, on dénombre une quarantaine d'offres mathématiques, réparties dans les neuf centres (taper le mot clé « mathématiques » dans le moteur de recherche de la page « offre de formation »). Les formations sont très variées : manipulation et conception d'objets, participation à un colloque, recherches sur des questions mathématiques, découverte ou pratiques de jeux...

Lien : <http://www.maisons-pour-la-science.org>

